




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-572**

**Séance publique du**

**17 décembre 2018**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20181217- lmc1145385-DE-1-1
Date de signature : 20/12/2018
Date de réception : jeudi 20 décembre 2018


**OBJET : PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DANS LES MUSÉES DE LA VILLE  
POUR L'ANNÉE 2019**

Le 17 décembre 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 11/12/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Madame Danièle BRUNET, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Charlotte BENON, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Edouard BALDO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Madame Gaele LENFANT à Madame Michele EINAUDI, Monsieur Claude MAINA à Madame Abbassia BACHI, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Odile BONTHOUX, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Liliane PIERRON.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Laurent DILLINGER, Mme Arlette OLLIVIER, Madame Danielle SANTAMARIA.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Direction Patrimoine

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 17 DÉCEMBRE 2018

Nomenclature : 8.9  
Culture

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DANS LES MUSÉES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2019 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

En 2019, comme chaque année, diverses expositions se déroulent dans les différents musées de la Ville. En voici une présentation par musée.

**AU MUSEE DES TAPISSERIES :**

**- EXPOSITION : « Marcel SAHUT, dessins autour des arts de la scène » - du 8 Février au 15 avril au Musée des Tapisseries**

En 2008, deux donations importantes d'œuvres de Marcel Sahut ont enrichi les collections de nos musées, l'une composée de 412 dessins sur les arts de la scène consentie par le légataire de l'artiste et l'autre constituée de 20 peintures données par l'association des Amis de Sahut à la Ville d'Aix-en-Provence. Cette exposition au Musée des Tapisseries présente une sélection d'une soixantaine de dessins retraçant l'histoire des arts de la scène de 1934 à 1974. Quarante années durant lesquelles Marcel Sahut a capturé d'un trait juste et puissant les plus grands comédiens, chanteurs, auteurs et danseurs : Jean Anouilh, Georges Brassens, Albert Camus, Jeannine Charrat, Jean Gabin, Eugène Ionesco, Louis Jouvet, Jean Vilar, et tant d'autres.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition « Marcel SAHUT, dessins autour des arts de la scène » s'élèvera à **1 000 € T.T.C**

**- EXPOSITION: « Festival de la BD » - du 6 avril au 22 mai 2019 au Musée des Tapisseries**  
Comme chaque année, en collaboration avec l'Office de Tourisme, le Festival de la BD investit la galerie Gothique.

Le coût pour la réalisation du "Festival de la BD" est pris en charge par l'Office de Tourisme.

**- EXPOSITION : « QUERIDA Comadre, la Argentinita et Garcia Lorca » – du 2 mai au 16 septembre au Musée des Tapisseries**

L'exposition est consacrée au Ballet espagnol, autour de la Argentinita, célèbre danseuse et chorégraphe de flamenco, et du poète Federico García Lorca, dont elle fut l'amie et la créatrice de plusieurs chansons et ballets. Elle présente des documents originaux (correspondance, affiches, photos, dessins...), costumes de scène, enregistrements audio et vidéo de spectacles qui figurent parmi les plus fameux du théâtre espagnol. Autour du couple, sont évoqués de grands artistes de l'époque comme Manuel de Falla, Rafael Alberti ou Dali ainsi que les tournées internationales de la Bailadora et sa sœur Pilar Lopez, également ballerine. Cette exposition aura lieu dans le cadre du cinquantenaire du Jumelage entre Aix et Grenade.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition « QUERIDA Comadre, la Argentinita et Garcia Lorca » s'élèvera à **12 000 € T.T.C**

**- EXPOSITION : « Marcel Albert » du 4 octobre à mi janvier 2020**

Le Musée des Tapisseries présente dans la galerie gothique une exposition du peintre Marcel Albert (1913-1995). Originaire de Maine et Loire l'artiste autodidacte s'installe à Aix dès 1947. D'abord portraitiste et paysagiste, il glisse vers l'abstraction au tout début des années 60. Des formes rythmées, générées par des couleurs lumineuses et expressives dominent ses compositions libérées de toute représentation. Les œuvres de son fils Marc Albert, plasticien et céramiste accompagneront en un face à face formel et poétique ces peintures lyriques.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition « Marcel Albert » s'élèvera à **7 000 € T.T.C**

**AU MUSEE DU PAVILLON DE VENDÔME :**

**- EXPOSITION : « Carte blanche à Marie DUCATÉ – Anguille sous roche » (titre provisoire) – du 15 Mars au 3 juin 2019 au Musée du Pavillon de Vendôme**

L'exposition de Marie Ducaté s'inscrit dans l'histoire du Pavillon de Vendôme, prenant en compte les amours de Louis et Lucrèce, l'architecture du pavillon et de son jardin et sa destination originelle: une maison. Ainsi les tapisseries, le volume des pièces, les cheminées, le mobilier ou bien encore la fontaine du jardin ont-ils été pris comme point d'ancrage de l'exposition qui révélera l'ensemble des voies de création de Marie Ducaté : aquarelle, verre, céramique, mobilier, tissus et calque. Fluidité, légèreté, transparence, histoire, amour, intérieur, espace, paysage, échos sont les mots clefs de cette exposition qui donne à découvrir des œuvres existantes ou spécifiquement créées en adéquation (symbiose) avec l'écrin du Pavillon de Vendôme. En 2013 et en 2015, le Musée du Pavillon de Vendôme a accueilli des œuvres de Marie Ducaté lors des expositions *Tisser des liens, 1 Au fil du temps* dans le cadre de Marseille Provence 2013 et de *A bruit secret* consacré aux trésors de la collection du Cirva.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition « Carte blanche à Marie DUCATÉ – Anguille sous roche » s'élèvera à **15 100 € T.T.C**

**- EXPOSITION : « FABIENNE VERDIER » du 21 juin au 13 octobre 2019 au Musée Granet, Musée du Pavillon de Vendôme et Galerie Zola**

Une importante exposition consacrée à l'artiste française contemporaine Fabienne Verdier (1962-) se déroule simultanément sur trois sites culturels de la ville d'Aix-en-Provence à l'été 2019 (Pavillon de Vendôme, Cité du livre, Musée Granet). Cette artiste formée à l'art de la calligraphie en Chine dans les années 1980 développe désormais une peinture non figurative sur de grands formats en interaction avec la musique ou les mots du dictionnaire. Elle a précédemment été invitée au FIAL en 2017 et a collaboré avec Alain Rey sur une édition illustrée du *Petit Robert*. Il s'agit de sa première grande rétrospective en France, divisée en trois

temps : le travail au FIAL 2017 présenté à la Galerie Zola, le processus de création et ses techniques ainsi que les photographies de ses ateliers au Pavillon de Vendôme, un parcours monographique et rétrospectif au musée Granet avec une section finale, inédite, dédiée à la montagne Sainte-Victoire.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition « **FABIENNE VERDIER** » au Musée du Pavillon de Vendôme s'élèvera à **20 000 € T.T.C**

**- EXPOSITION : «Nouveaux Regards, une sélection des jeunes diplômés de l'école d'art d'Aix» - du 25 octobre au 8 décembre 2019 au Musée du Pavillon de Vendôme**

Exposition et résidence des jeunes diplômés de l'école supérieure d'Art d'Aix, nouvelle formule, en partenariat avec l'ESAAIX et le 3bisf.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "Nouveaux Regards, une sélection des jeunes diplômés de l'école d'art d'Aix" s'élèvera à **4 000 € T.T.C.**

**- EXPOSITION : « Nouvel accrochage des collections » du 20 décembre à mi mars 2020**

Nouvel accrochage des collections du Pavillon de Vendôme (thématique pas encore définie).

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "Nouvel accrochage des collections" s'élèvera à **1 000 € T.T.C.**

**AU MUSEE DU VIEIL AIX :**

**EXPOSITION : « Véronique BIGO, DE MUSEE EN MUSEE... PARCOURS DANS LES COLLECTIONS » du 18 mai au 21 octobre au Musée du Vieil Aix et autres musées.**

"A travers l'histoire de personnages, de lieux, je raconte dans mes peintures ces histoires à travers les objets qu'ont eu ou qu'auraient pu avoir ces personnages. L'ensemble des tableaux propose une histoire en partie fictive, en partie réelle. Chaque tableau existe aussi seul".

Véronique Bigo s'approprie l'histoire des objets pour la retranscrire, en donner sa propre vision et questionner le spectateur. Totalement libre et indépendante, Véronique Bigo bannit les frontières temporelles et refuse les distinctions entre art, design et production, les trois sphères étant, pour l'artiste, étroitement liées.

L'artiste pour cette exposition / parcours, s'immisce au milieu des collections, des œuvres, du Musée du Vieil Aix, elle s'empare d'un détail, d'un objet et nous le donne à voir de manière différente, réveillant ainsi notre regard, et l'orientant vers ces tous petits rien qui prennent ainsi sens.

Véronique Bigo, ponctuera de ses toiles également les autres musées...le Musée des Tapisseries, l'Atelier de Cézanne, les jardins du Pavillon de Vendôme...pour nous raconter de nouvelles histoires !

Le coût total pour la réalisation de l'exposition « Véronique BIGO, DE Musée EN Musée... PARCOURS DANS LES COLLECTIONS » s'élèvera à **20 000 € T.T.C**

**EXPOSITION: « Les Fêtes calendales » du 8 novembre à fin février 2020 au Musée du Vieil Aix**

Le Musée du Vieil Aix conservent de nombreux éléments, objets, tableaux, affiches, documents en lien direct avec les fêtes traditionnelles provençales illustrant les moments et rites calendaires de notre ville, avec une sélection d'oeuvres pour la plupart jamais exposées.

Le coût total pour la réalisation de l'exposition "Les fêtes calendales" s'élèvera à **1 000 € T.T.C**

**AU MUSEE GRANET :**

**EXPOSITION : « Harry Callahan. *French Archives* », du 16 mars au 21 juillet 2019 au Musée Granet**

Le musée Granet présente au public le travail du photographe américain Harry Callahan (1912-1999) réalisé lors d'un séjour d'étude à Aix-en-Provence en 1957-1958. Ce photographe, dont le rôle est reconnu dans l'histoire de la photographie au XXe siècle, a fait différents prises de vue des rues et des environs d'Aix-en-Provence, que le public se plaira à redécouvrir et à deviner. Cette exposition se fait en partenariat avec la Maison Européenne de la Photographie à Paris. Le coût total pour la réalisation de cette exposition s'élèvera à **58 600 € T.T.C**

**EXPOSITION : « Fabienne Verdier. Sur les terres de Cézanne », du 21 juin au 13 octobre 2019 au Musée Granet**

L'artiste peintre contemporaine Fabienne Verdier (1962-) est connue à Aix-en-Provence par ses créations pour le FIAL de 2017. A l'été 2019, le musée Granet propose une rétrospective de son œuvre et s'associe avec le Pavillon de Vendôme et avec la Galerie Zola de la Cité du Livre, où sera présenté un film issu des enregistrements filmés pendant le FIAL 2017. Le musée Granet a proposé à Fabienne Verdier de travailler sur le motif de la montagne Sainte-Victoire chère à Cézanne. Les créations inédites qui en résulteront, sous forme de croquis, carnets et grandes peintures, seront montrées dans la dernière salle du parcours de l'exposition. L'exposition comprendra ainsi une cinquantaine de toiles de grand format.

La programmation culturelle au musée autour de l'exposition comprend les manifestations du week-end d'ouverture Granet, un cycle de conférences pluridisciplinaires sur la peinture de Fabienne Verdier, un concert de clavecin de Bernard Focroulle et poursuit les divers partenariats engagés avec les acteurs culturels de la ville, comme le corps de ballet du GUID, le Festival *Instants d'été*, ou encore le Festival international de piano de La Roque d'Anthéron.

L'exposition s'accompagne aussi d'une programmation culturelle à l'échelle du territoire du pays d'Aix et du grand site de la montagne Sainte-Victoire. Les événements programmés résultent de partenariats, avec l'Éducation nationale, les maisons de quartier, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (ESA-Aix), l'Université d'Aix-Marseille et peut-être le Théâtre du bois de l'Aune. Les communes du Grand site de la Sainte-Victoire seront sollicitées pour enrichir encore ce projet. Un concert au sommet de la Sainte-Victoire est notamment prévu lors des journées européennes du Patrimoine.

Le budget alloué à cette exposition s'élève à **460 000 € T.T.C**

**EXPOSITION : Présentation de trois *Sainte-Victoire* de Cézanne dans les salles permanentes du musée en souvenir et réparation de l'incendie de 1989 (de mai à octobre 2019)**

En souvenir de l'incendie dévastateur de 1989, le musée Granet souhaite mettre l'accent sur les réparations de cette catastrophe qui se produisit il y a 30 ans. Pour cela, trois salles d'exposition permanente du musée sont réaménagées afin d'accueillir, durant l'exposition *Fabienne Verdier*, plusieurs tableaux de maîtres sur le motif de la montagne aixoise. Le point d'orgue de cette présentation est la présentation simultanée de plusieurs *Sainte-Victoire* peinte par Cézanne, dont le nombre reste en cours de décision. Elles seront accompagnées par des toiles de Jean-Antoine Constantin (1756-1844), François-Marius Granet (1775-1849), Pierre Tal Coat (1905-1985), André Masson (1896-1987) et Pablo Picasso. Le lien avec l'exposition Fabienne Verdier est assuré par la dernière section des salles temporaires, qui présente des œuvres de l'artiste plasticienne peintes *in situ* d'après le motif de la montagne Sainte-Victoire.

Le budget alloué à cette présentation s'élève à **200 000 € T.T.C**

Je vous rappelle que les Musées de la Ville participent également aux manifestations nationales ou européennes suivantes :

- La Nuit des Musées: le samedi 18 mai 2019.
- Les rendez-vous aux jardins : le samedi 1 et dimanche 2 juin 2019.
- Les Journées du Patrimoine : les samedi 14 et dimanche 15 septembre 2019.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir:

- **PRENDRE ACTE** de l'organisation de ces expositions et de ces manifestations dans les musées de la Ville pour l'année 2019.
- **AUTORISER** Le Maire ou l'élu délégué aux musées à signer toutes conventions ou tous les documents se rapportant à ces expositions afin de permettre leur organisation.

DL.2018-572 - PROGRAMMATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES DANS LES MUSÉES  
DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2019 -

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine Merger



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»